

# CALENDRIER FORMATION

2022

Droit social et  
ressources humaines



Hygiène, sécurité,  
environnement



Performance industrielle,  
innovation et technologies



SSE TI

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES

Mise à jour 25 octobre 2022



DATE(S)

DUREE

LIEU

FORMAT

INTERVENANT(S)

TARIFS


## II. Relations individuelles / Contrat de travail

Droit des classifications dans la métallurgie	1 <sup>er</sup> mars	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Droit des classifications dans la métallurgie	3 mars	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Droit des classifications dans la métallurgie	3 novembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Droit des classifications dans la métallurgie	10 novembre	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	13 janvier	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	25 janvier	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	30 juin	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	7 juillet	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	6 septembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	8 septembre	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Description des emplois dans la métallurgie	13 septembre	7h00	Remiremont	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	21 février	7h00	Metz	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

SSETI

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR






	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
Classer les emplois dans la métallurgie	8 avril	7h00	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	5 juillet	7h00	Maxéville	Présentiel	Catherine GOSSOT-KLEIN	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	12 juillet	7h00	Metz	Présentiel	Catherine GOSSOT-KLEIN	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	6 septembre	7h00	Remiremont	Présentiel	Catherine GOSSOT-KLEIN	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	13 octobre	7h00	Metz	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	17 novembre	7h00	Metz	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	18 novembre	7h00	Remiremont	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Classer les emplois dans la métallurgie	29 novembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Les spécificités du droit local du travail et de la sécurité sociale	14 janvier	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT
Les spécificités du droit local du travail et de la sécurité sociale	23 novembre	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT
Ruptures conventionnelles collectives plan de départ volontaire, procédures économiques	21 janvier (AM) et 28 janvier (AM)	7h00	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	580 € HT
L'inaptitude au travail	19 mai	7h00	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	580 € HT
Rédiger et modifier le contrat de travail	27 juin	7h00	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
Prévenir et faire face aux faits de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes	5 décembre	7h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	580 € HT

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr) 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3





	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
Pérenniser le télétravail	1 <sup>er</sup> décembre	7h00	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	580 € HT

### III. Relations collectives

Organiser les élections professionnelles	25 février	7h00	Metz	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Organiser les élections professionnelles	25 mars	7h00	Bar-le-Duc	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Organiser les élections professionnelles	1 <sup>er</sup> juin	7h00	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	580 € HT
Organiser les élections professionnelles	10 juin	7h00	Remiremont	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Organiser les élections professionnelles	9 septembre	7h00	Metz	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Présider le CSE	1 <sup>er</sup> avril	7h00	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	580 € HT
Présider le CSE	20 mai	7h00	Metz	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Présider le CSE	30 septembre	7h00	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	580 € HT
Maitriser le processus de négociation collective en entreprise	1 <sup>er</sup> septembre	7h00	Metz	Présentiel	Sébastien COURTE	580 € HT
Maitriser le processus de négociation collective en entreprise	7 octobre	7h00	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	580 € HT


### IV. Durée du travail / Rémunération / Epargne salariale

Mise à jour paie et cotisations 2022	25 janvier	7h00	Maxéville	Présentiel	Nadine FORZINETTI	580 € HT
Mise à jour paie et cotisations 2022	26 janvier	7h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	580 € HT

#### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**


LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
Le bulletin de paie ligne par ligne dans la métallurgie	<b>10 et 11 octobre</b>	14h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	<b>1160 € HT</b>
Perfectionnement paie	<b>22 novembre</b>	7h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	<b>580 € HT</b>
Paie et droit du travail : les questions que vous posent salariés et managers	<b>2 mai</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Nadine FORZINETTI	<b>580 € HT</b>
Paie et droit du travail : les questions que vous posent salariés et managers	<b>3 mai</b>	7h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	<b>580 € HT</b>
Paie et droit du travail : les questions que vous posent salariés et managers	<b>13 décembre</b>	7h00	Metz	Présentiel	Nadine FORZINETTI	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>23 juin</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>30 juin</b>	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>8 septembre</b>	7h00	Bar-Le-Duc	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>4 octobre</b>	7h00	Remiremont	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>6 octobre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	<b>12 octobre</b>	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	<b>580 € HT</b>

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr) 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	20 octobre	7h00	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	580 € HT
La prévoyance complémentaire dans la métallurgie	24 octobre	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT Valentin THOMAS	580 € HT
Tout savoir sur le temps de travail dans la métallurgie	28 juin et 1 <sup>er</sup> juillet	14h00	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	1100 € HT

## V. Accident du travail / Maladie professionnelle / Pénibilité

Gestion d'un dossier d'accident du travail et de maladies professionnelles	11 mars	7h00	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	580 € HT
--	---------	------	-----------	------------	-------------------	----------

## V.I Formation professionnelle

Recourir à l'alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation	2 juin	7h00	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT
Recourir à l'alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation	7 juin	7h00	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	580 € HT


## V.II Mobilité internationale

Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	4 mars	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT
Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	8 mars	7h00	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT

### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	8 décembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT
Accueil de salariés étrangers dans le cadre d'une prestation de service ou de sous-traitance	14 décembre	7h00	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT	580 € HT

## HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT




	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
<b>I. Prévention des risques professionnels</b>						
Pratiques addictives en milieu de travail : de la consommation à l'addiction	24 février	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC Laure PASTORINO	580 € HT
Pratiques addictives en milieu de travail : de la consommation à l'addiction	19 septembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC Laure PASTORINO	580 € HT
Prévention des RPS en faveur de la qualité de vie au travail	8 mars	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	580 € HT
Prévention des RPS en faveur de la qualité de vie au travail	21 novembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	580 € HT
Prévention des RPS en faveur de la qualité de vie au travail APRODEM	8 décembre	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	580 € HT
Le document unique de prévention des risques professionnels	24 mars	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	580 € HT
Le document unique de prévention des risques professionnels	27 octobre	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	580 € HT

### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
La responsabilité civile et pénale du dirigeant et de l'encadrement	<b>16 mars</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
La responsabilité civile et pénale du dirigeant et de l'encadrement	<b>17 mai</b>	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
Les dirigeants et cadres dirigeants face au risque pénal	<b>17 mars</b>	7h00	Metz	Présentiel	Jean-Michel BERSCHEID	<b>580 € HT</b>
Les dirigeants et cadres dirigeants face au risque pénal	<b>29 septembre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Jean-Michel BERSCHEID	<b>580 € HT</b>
Analyse des causes d'un accident et mesures de prévention	<b>10 mai</b>	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
Analyse des causes d'un accident et mesures de prévention	<b>27 septembre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>


## II. Protection des données et sécurisation juridique

RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>11 janvier</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>23 février</b>	7h00	Bar-le-Duc	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>23 mars</b>	7h00	Remiremont	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>6 avril</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>13 mai</b>	7h00	Bar-Le-Duc	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>15 juin</b>	7h00	Remiremont	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>
RGPD : Sécurisez vos traitements de données	<b>26 septembre</b>	7h00	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	<b>580 € HT</b>

### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



# PERFORMANCE INDUSTRIELLE, INNOVATION ET TECHNOLOGIES



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
<b>I. Amélioration continue</b>						
Adopter la pensée « amélioration continue	<b>30 mars</b>	7h00	Metz	Présentiel	Grégory ORTIZ	<b>580 € HT</b>
Adopter la pensée « amélioration continue	<b>16 novembre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Grégory ORTIZ	<b>580 € HT</b>
<b>II. Créativité et gestion de projet</b>						
Gestion de projet : Piloter des projets complexes	<b>22 et 23 février</b>	14h00	Maxéville	Présentiel	Davy MONTICOLO	<b>1460 € HT</b>
Gestion de projet : Piloter des projets complexes	<b>27 et 28 septembre</b>	14h00	Metz	Présentiel	Davy MONTICOLO	<b>1460 € HT</b>
Méthode agile : gagner en réactivité dans son activité	<b>5 et 6 mai</b>	14h00	Maxéville	Présentiel	Davy MONTICOLO	<b>2000 € HT</b>
Créativité : quelles équipes, quelles méthodes pour quels objectifs	<b>13 juin</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Neal WIDMER	<b>580 € HT</b>
Créativité : quelles équipes, quelles méthodes pour quels objectifs	<b>28 novembre</b>	7h00	Metz	Présentiel	Neal WIDMER	<b>580 € HT</b>
<b>III. Pilotage et management</b>						

## CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

[formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**


LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
Piloter le plan de développement de ses compétences et de ses technologies	<b>2 février</b>	7h00	Metz	Présentiel	Vincent BOLY	<b>730 € HT</b>
Piloter le plan de développement de ses compétences et de ses technologies	<b>17 novembre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Vincent BOLY	<b>730 € HT</b>
Le management de l'innovation avec la norme ISO 56002	<b>6 mai</b>	7h00	Metz	Présentiel	Johan CLAIRE	<b>730 € HT</b>
Le management de l'innovation avec la norme ISO 56002	<b>14 novembre</b>	7h00	Maxéville	Présentiel	Johan CLAIRE	<b>730 € HT</b>

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr) 03 87 74 34 19**SSETI**LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

## LES ESSENTIELS !

Devenez acteur de votre montée en compétences

Nous avons créé pour vous, cette année,

« des formations pour vous permettre de renforcer vos compétences


ou d'en acquérir de nouvelles avec des contenus courts et adaptés » sur des durées d'une 1/2 journée à associer ou non entre eux\*

NOUVEAUTÉ ! LES ESSENTIELS	DATE(S)	DUREE	LIEU	FORMAT	INTERVENANT(S)	TARIFS
<b>DROIT SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES</b>						
<b>BASES DU DROIT DU TRAVAIL</b>						
Se repérer dans le droit du travail	9 juin	3h50	Maxéville	Présentiel	Marie GAILLOT	325 € HT
Se repérer dans le droit du travail	16 juin	3h50	Metz	Présentiel	Marie GAILLOT	325 € HT
<b>RELATIONS INDIVIDUELLES / CONTRAT DE TRAVAIL</b>						
Les bases du contrat de travail	4 février	3h50	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	325 € HT
Les bases du contrat de travail	28 février	3h50	Metz	Présentiel	Virginie DE TUGNY	325 € HT
Les clauses particulières du contrat de travail	14 mars	3h50	Maxéville	Présentiel	Virginie DE TUGNY	325 € HT

### CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3


**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

Les clauses particulières du contrat de travail	21 mars	3h50	Metz	Présentiel	Virginie DE TUGNY	325 € HT
Rupture du contrat de travail pour motif personnel	9 mars	3h50	Metz	Présentiel	Valentin THOMAS	325 € HT
Rupture du contrat de travail pour motif personnel	22 mars	3h50	Maxéville	Présentiel	Valentin THOMAS	325 € HT
Rupture du contrat de travail pour motif personnel	22 septembre	3h50	Metz	Présentiel	Valentin THOMAS	325 € HT
Rupture du contrat de travail pour motif personnel	26 septembre	3h50	Maxéville	Présentiel	Valentin THOMAS	325 € HT
<b>RELATIONS COLLECTIVES</b>						
Le CSE pour les moins de 50 salariés	1 <sup>er</sup> mars	3h50	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	325 € HT
Le CSE pour les moins de 50 salariés	24 mars	3h50	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	325 € HT
Le CSE pour les moins de 50 salariés	29 avril	3h50	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	325 € HT
<b>DUREE DU TRAVAIL / REMUNERATION</b>						
La durée du travail	18 mars	3h50	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	325 € HT
La durée du travail	1 <sup>er</sup> avril	3h50	En ligne	Distanciel	Sébastien COURTE	325 € HT
Aménagement du temps de travail	7 novembre	3h50	Maxéville	Présentiel	Marion ROUSSEAU	325 € HT
Les congés payés	26 avril	3h50	Metz	Présentiel	Laure PASTORINO	325 € HT
Les congés payés	28 avril	3h50	Maxéville	Présentiel	Laure PASTORINO	325 € HT
Les congés pour évènements familiaux	10 mai	3h50	Maxéville	Présentiel	Valérie AUBERTIN	325 € HT
Les congés pour évènements familiaux	12 mai	3h50	Bar-Le-Duc	Présentiel	Valérie AUBERTIN	325 € HT
Les congés pour évènements familiaux	18 mai	3h50	Metz	Présentiel	Valérie AUBERTIN	325 € HT

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)
 03 87 74 34 19




SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3



# HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Prévention des AT/MP	11 mai matin	3h50	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	325 € HT
Prévention des AT/MP	22 septembre matin	3h50	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	325 € HT
La réglementation environnement	11 mai après-midi	3h50	Metz	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	325 € HT
La réglementation environnement	22 septembre après-midi	3h50	Maxéville	Présentiel	Stéphane PAVLOVIC	325 € HT

# PERFORMANCE INDUSTRIELLE, INNOVATION ET TECHNOLOGIES


La démarche 5S	6 avril (M)	3h50	Metz	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT
La démarche 5S	19 octobre (M)	3h50	Maxéville	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT
Les 7 types de gaspillage	6 avril (AM)	3h50	Metz	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT
Les 7 types de gaspillage	19 octobre (AM)	3h50	Maxéville	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT
Méthode et outil de Résolution de problème	28 avril (M)	3h50	Metz	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT
Méthode et outil de Résolution de problème	9 novembre (M)	3h50	Maxéville	Présentiel	Grégory ORTIZ	325 € HT

\* Modalités de financement : Entreprise de moins de 50 salariés : à partir de 2 modules, possibilité de financement de l'action de formation par votre OPCA, prenez contact avec votre conseiller

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION (A retourner à la SSETI par courriel ou voie postale)

« Les prérequis sont validés par l'employeur du salarié lors de l'inscription à la formation »

## Participants à la formation

Mme  M.  Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....  
Courriel : ..... Ligne direct fixe : ..... Téléphone portable : .....  
Déjeunera sur place\* : Oui  Non  (Merci de préciser si le participant à des contraintes alimentaires)  
Mme  M.  Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....  
Courriel : ..... Ligne direct fixe : ..... Téléphone portable : .....  
Déjeunera sur place\* : Oui  Non  (Merci de préciser si le participant à des contraintes alimentaires)  
Mme  M.  Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....  
Courriel : ..... Ligne direct fixe : ..... Téléphone portable : .....  
Déjeunera sur place\* : Oui  Non  (Merci de préciser si le participant à des contraintes alimentaires)

(\*) Repas offert

Personnes en situation de handicap : Merci de nous indiquer tout besoin ou contrainte particulière. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute demande.

Nom de l'entreprise : ..... CP : ..... Ville : ..... Adresse : .....  
Adhérente de l'UIMM de Lorraine : Oui  Non

Nom de la formation : ..... Dates : ..... Lieu : .....  
Nom et prénom du signataire de la convention : ..... Fonction : .....  
NB : Si vous souhaitez que cette formation soit réalisée en INTRA au sein de votre entreprise cocher la case suivante :  (Tarification sur devis)

**Facturation** (À remplir si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur)

Nom de l'organisation collecteur : ..... CP : ..... Ville : ..... Adresse : .....  
Nom et prénom de la personne à contacter : ..... Courriel : ..... Ligne direct fixe : .....


Date :

Cachet et signature :

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

 [formation@sseti.fr](mailto:formation@sseti.fr)

 03 87 74 34 19

SSETI (Société de Service aux Entreprises Technologiques et Industrielles) 4 Rue Paul Langevin - BP 95108 Metz Cedex 3

**SSETI**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1 – Application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande.

Elles prévalent sur les conditions d'achat sauf acceptation formelle et écrite du prestataire. Toute condition contraire opposée par le client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au prestataire, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le prestataire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## 2 – Nature des prestations

Le prestataire réalise des prestations de conseil, d'accompagnement, de formation, réalisation de CQPM à destination de toute entreprise.

## 3 – Devis et commande

Le prestataire intervient sur demande du client. Un devis sera réalisé pour toute prestation (hors formation), qui précisera la nature des prestations, le prix de la prestation HT, le montant des rabais et ristournes, la date ou durée prévisionnelle d'intervention, la durée de validité du devis.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le client retournera le devis non modifié, par courrier ou télécopie dûment daté et signé avec la mention « bon pour accord » de la personne légalement responsable ainsi que du cachet commercial. La validation de la commande implique adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions générales.

## 4 – Prix

Les prestations sont fournies aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

## 5 – Remises et rabais

Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que le prestataire serait amené à octroyer. Les entreprises adhérentes à l'UIMM Lorraine bénéficient à ce titre d'un tarif préférentiel.

## 6 – Modalités de paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture. Le paiement s'effectue par chèque ou par virement bancaire. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## 7 – Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera également appliquée.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du prestataire.

## 8 – Obligations des parties

Le prestataire s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client, à ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations réalisées pour le compte du client. Compte tenu des prestations réalisées, l'obligation du prestataire est une obligation de moyens.

## 9 – Compétences – contestation

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. A défaut de résolution amiable, tout différend entre les parties à propos de l'exécution des présentes conditions générales sera de la compétence des tribunaux de Metz.